

ANNEXE 17 Présentation de la plateforme « I-satisfaction » mise en place par l'ATIH
--

La plateforme « I-satisfaction » comporte deux volets. Le premier volet concerne l'identification et l'attribution des rôles et le second concerne les fonctionnalités offertes en fonction des rôles des utilisateurs.

1- Concernant le premier volet

Le fonctionnement suit les modalités offertes par le système de gestion des utilisateurs PLAGE développé par l'ATIH selon la procédure décrite à l'**annexe 5**.

Un domaine particulier à cette application est mis à disposition ; les rôles suivants sont définis :

- au niveau de l'établissement :

- **Lecteur** : ne pourra que visualiser les résultats
- **Valideur** : pourra choisir son institut de sondage et valider les résultats de l'enquête

Un utilisateur ne peut avoir qu'un seul rôle.

- au niveau national :

- **Institut de sondage** : attribué par l'ATIH suivant la procédure indiquée au point 2 partie II intitulée « Rôles de l'établissement de santé et de l'ATIH » ;

2- Concernant le second volet

Les fonctionnalités offertes par la plateforme « I-satisfaction » sont les suivantes :

Rôle Lecteur permet de visualiser les résultats de l'enquête.

Rôle Valideur : correspond au responsable de l'enquête au sein de l'établissement et permet :

- de désigner l'institut de sondage choisi par l'appel d'offre sur la liste des instituts ayant un identifiant national ;
- de visualiser les résultats de l'enquête ;
- la validation des résultats permettant de les intégrer dans le calcul des indicateurs ;
- la récupération du fichier d'enquête complet (y compris les questions optionnelles).

Rôle Institut de sondage (niveau national) permet de télétransmettre les fichiers des résultats des enquêtes.